

Un héritage pour la vie



Jocelyne, infirmière

GUIDE À L'INTENTION DES FAMILLES ET PROCHES



LE DON DE TISSUS HUMAINS



*Consentir au don de tissus humains :
une possibilité, un choix ! Vous pouvez faire une différence.*

MESSAGE D'HÉMA-QUÉBEC

Chère famille, chers proches,

Nos pensées vous accompagnent dans l'épreuve que vous traversez. Nous savons que rien ne peut remplacer un être cher.

En cette période de tristesse et d'incertitudes, nous vous invitons à considérer une option qui pourrait s'avérer porteuse de sens. Il s'agit du don de tissus. Ce geste généreux permet à la personne disparue de léguer un héritage durable; en plus d'améliorer, voire même de sauver la vie des malades.

Votre proche a peut-être déjà exprimé sa volonté...

Peut-être a-t-il signé le formulaire « Consentement au don d'organes et de tissus » lors du renouvellement de sa carte d'assurance maladie ou peut-être s'est-il inscrit au « Registre des consentements au don d'organes et de tissus » de la Chambre des notaires du Québec. Quoi qu'il en soit, nous vous encourageons à envisager la possibilité d'un don de tissus et à en discuter avec votre entourage.

Sachez que le personnel hospitalier et les coordonnateurs d'Héma-Québec sont disponibles en tout temps, si vous le souhaitez, pour vous guider dans la démarche du don et pour répondre à vos questions.

Nous sommes là pour vous. En tout respect.

L'équipe d'Héma-Québec



« Lorsqu'on nous a demandé de consentir au don de tissus, nous avons eu un moment d'hésitation. Plus tard, une fois le geste posé, nous en avons compris l'importance. Nous avons contribué à sauver et à améliorer la vie d'autres personnes. »

Normande et Rock,
parents de François,
décédé dans un
accident de la route

Un geste profondément humain

En consentant au don de tissus, vous posez un geste généreux et altruiste. Il s'agit d'un cadeau unique qui redonne espoir et santé à des personnes malades ou accidentées.

Par exemple :

- ▶ Une greffe de cornée pourra redonner la vue à une personne aux prises avec un handicap visuel.
- ▶ Une greffe de peau aidera à sauver la vie des grands brûlés.
- ▶ Un don de valves cardiaques permettra au cœur d'un malade de fonctionner normalement à nouveau.
- ▶ Un don de tissus osseux et de tendons permettra de réaliser des chirurgies reconstructives.

**UN CADEAU
UNIQUE
QUI REDONNE
ESPOIR ET
SANTÉ**

« Ma fille a reçu une greffe de cornée à l'âge de 16 mois. Dès qu'elle sera assez grande pour comprendre, nous lui expliquerons que des inconnus au grand cœur ont changé sa vie. »

Josée, maman de Laëla,
greffée de cornée



La démarche

LA DÉCISION DE FAIRE UN DON VOUS APPARTIENT

Si vous consentez au don de tissus humains, faites-en part au personnel hospitalier. Celui-ci nous informera de votre décision et nous communiquerons avec vous dans les plus brefs délais.

Héma-Québec est responsable du prélèvement des différents tissus en vue d'une éventuelle greffe. Soyez assuré que nous prendrons tout le temps nécessaire pour répondre à vos questions. Par ailleurs, l'un de nos coordonnateurs vous accompagnera tout au long de la démarche du don.

Notre équipe procédera au prélèvement dans les 24 heures suivant le décès. Les tissus seront prélevés avec soin et dans le plus grand respect du donneur. Par la suite, le corps sera retourné au salon funéraire selon vos indications pour les arrangements funèbres.

« Le don de tissus est l'un des plus beaux et généreux gestes qui soient. Il démontre une grandeur d'âme exceptionnelle. Il permet à la vie de poursuivre son cours en lui donnant un nouveau souffle. »

Huguette, infirmière qui rencontre les familles de donneurs





Quelques réponses à des questions fréquentes

À LA DIFFÉRENCE DES ORGANES, LES TISSUS HUMAINS PEUVENT ÊTRE PRÉLEVÉS JUSQU'À PLUSIEURS HEURES APRÈS L'ARRÊT DE LA CIRCULATION SANGUINE. LE TOUT SE FAIT RAPIDEMENT ET DANS LE RESPECT DES ÉTAPES DU DEUIL DES PROCHES ET DE LA FAMILLE.

« Lors d'un incendie survenu à notre résidence, nous avons été gravement brûlés. Ce sont des greffes cutanées qui nous ont sauvé la vie. Nous sommes si reconnaissants de pouvoir à nouveau profiter pleinement de la vie auprès de nos enfants. »

Valérie et Martin,
greffés de peau

- ▶ Est-ce qu'une personne peut devenir un donneur peu importe les circonstances entourant son décès?
Chaque donneur fait l'objet d'une évaluation rigoureuse. Selon les résultats de l'évaluation, le don pourra avoir lieu.
- ▶ Quel est l'âge limite pour être donneur de tissus?
Le critère d'âge peut varier selon les types de tissus et fera l'objet d'une évaluation par le coordonnateur d'Héma-Québec.
- ▶ Quand le processus de don de tissus humains débute-t-il?
Dès que la famille a donné son consentement au don, le processus d'admissibilité du donneur est amorcé. Le prélèvement doit se faire le plus rapidement possible après le décès, afin d'assurer la qualité des tissus prélevés.
- ▶ Lors d'un don de tissus humains, est-ce que des tests de dépistage sont effectués?
Un prélèvement sanguin est effectué afin de déterminer le profil sérologique du donneur (par exemple : groupe sanguin, facteur Rhésus, VIH, hépatites, etc.).



Quelques réponses à des questions fréquentes

- ▶ **Comment les tissus sont-ils prélevés?**
Dans un premier temps, le corps du donneur est manipulé avec soin et respect par une équipe de professionnels spécialisés dans le prélèvement de tissus. Les prélèvements sont effectués dans les installations spécialement conçues à cet effet, chez Héma-Québec ou en salle d'opération en milieu hospitalier, selon des procédures strictes et rigoureuses.
- ▶ **Dans combien de temps le corps du donneur peut-il être récupéré par ses proches?**
Après avoir obtenu le consentement au don de tissus, Héma-Québec dispose généralement d'une période maximale de 24 heures pour effectuer le prélèvement et remettre le corps aux proches.
- ▶ **Est-ce que le donneur pourra être exposé?**
La procédure relative au prélèvement des tissus n'empêchera aucunement l'exposition du corps au salon funéraire.
- ▶ **Qu'advient-il des tissus après leur prélèvement?**
Les tissus sont traités et conservés jusqu'à ce qu'ils soient greffés. Des tests bactériologiques sur les tissus prélevés sont aussi effectués, afin d'assurer un greffon de qualité optimale pour le receveur éventuel.
- ▶ **Qu'en est-il de la confidentialité?**
Il est important de préciser que les résultats des analyses, comme tous les renseignements obtenus aux fins du don, demeurent confidentiels. Ainsi, tous les renseignements relatifs à l'évaluation et aux résultats des sérologies demeurent strictement confidentiels et ne sont utilisés que pour déterminer l'acceptabilité ou non d'un donneur potentiel.



**MERCI DE
PRENDRE
LE TEMPS
D'Y PENSER**



« Une greffe, ça change une vie... Ça perpétue la vie. C'est un geste d'amour pur et inconditionnel. Les mots me manquent pour exprimer toute la gratitude ressentie. »

Pierrette,
greffée de cornée

BESOIN D'INFORMATION?

QUESTIONS?

SOUTIEN DANS LA DÉMARCHE?

Le don de tissus humains

N'hésitez pas à en parler avec le personnel hospitalier présent sur place.

Pour en savoir plus...

▶ visitez le site Web d'Héma-Québec : www.hema-quebec.qc.ca

ou

▶ communiquez au numéro sans frais :
1 888 366-7338
1 888 DONNS-DE-VIE
(choisir l'option 2)



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains